

Département  
Des ARDENNES

=====  
ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté

Le 20.12.2023

Convocation faite

Le 14.12.2023

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----  
**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----  
**Séance du 20 décembre 2023**  
-----

L'an deux mille vingt-trois, et le mercredi vingt décembre à neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Délibération  
N°2023-12-213

Lancement du marché  
d'entretien des espaces  
verts de la Communauté  
pour les années 2024-2026

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET (à partir du point n°2023-12-207), MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>me</sup> Dominique FLORES, MM. Sébastien PAULET (à partir du point n°2023-12-203), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2023-12-203), M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT), M<sup>me</sup> Magali CAPLET (jusqu'au point n°2023-12-206), M. Eric GUERINY, M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), M. Jean-Claude JACQUEMART (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Isabelle BODART (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), MM. Sébastien PAULET (jusqu'au point n°2023-12-202), Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2023-12-202).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu sa délibération n°2021-04-093 du 21 avril 2021, autorisant le Président à lancer un marché d'entretien des espaces verts de la Communauté, pour une durée de 3 ans,

Considérant que ce marché arrivera à son terme le 31 décembre 2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances du 19 décembre 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **autorise** le Président à relancer le marché d'entretien des espaces verts de la Communauté pour les années 2024-2026, avec les caractéristiques suivantes :

- un lot unique,
- une durée ferme de 36 mois avec effet au 1er janvier 2024 (début d'exécution au printemps),
- un prix global et forfaitaire faisant l'objet d'une décomposition de prix afin de contrôler au mieux les opérations effectuées et la cohérence des coûts facturés,
- un prix révisable annuellement,
- une clause d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi,
- un contrôle de la clause social assuré par l'Association pour la Valorisation de l'Emploi et des Compétences (AVEC) qui devra fournir à la Communauté un bilan annuel des résultats de cette clause,
- une clause environnementale rappelant l'interdiction d'utiliser des produits chimiques phytosanitaires (Loi Labbé accélérée par l'article 68 de la Loi de Transition Énergétique).

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, enclosed within a faint circular outline.